



POSTULAT

Auteur CVPO, par David Volken (suppl.) et Dominic Eggel
Objet Ne pas attendre qu'il soit trop tard
Date 13.09.2017
Numéro 5.0285

Le Valais a connu une canicule prolongée au cours de l'été 2017. Ce fut ainsi l'été le plus chaud et le plus sec depuis 1864, après ceux de 2003 et 2015, ce qui a entraîné de lourdes conséquences sur les niveaux d'eau de nos ruisseaux et rivières. Certaines communes ont ainsi rencontré des difficultés d'approvisionnement en eau potable.

Au cours des dernières années, grâce à des études scientifiques menées à l'échelle nationale comme «CCHydro», «CCWasserkraft» (effets du changement climatique sur l'utilisation de la force hydraulique) et le PNR 61, on a créé de solides fondements pour évaluer quel pourrait être l'impact des changements climatiques sur les glaciers, le régime des eaux et la morphologie des Alpes. Parallèlement, le Conseil fédéral a lancé une stratégie d'adaptation aux changements climatiques. Les principales conclusions qui ont été tirées sont les suivantes:

D'ici à la fin de ce siècle, des glaciers des Alpes vont disparaître dans une large mesure; ils vont faire place à de nombreux lacs. Durant la même période, l'accumulation temporaire des eaux sous forme de neige va diminuer. Ce phénomène va déboucher sur une nouvelle répartition saisonnière des ressources en eau disponibles: les débits augmenteront en hiver alors que le régime d'écoulement diminuera en été. Par ailleurs, la baisse de précipitations va accentuer les sécheresses estivales. Raison pour laquelle on aura besoin de davantage de volumes d'accumulation à l'avenir, ce qui signifie qu'il faudra revoir la gestion des réservoirs.

Aujourd'hui déjà, on observe une forte diminution des débits durant les mois d'été dans les régions où les glaciers ont disparu ou fortement reculé au cours des dernières années. Durant la canicule de 2015, par exemple, la région de Sierre-Salquenen a eu de la peine à fournir la quantité d'eau nécessaire à l'arrosage des vignes. Durant l'été 2017 également, la Raspille (rivière qui délimite le Haut-Valais et le Bas-Valais) était presque asséchée dès la fin juin.

Le canton du Valais a été de tout temps confronté à des pénuries d'eau.

A l'avenir, il s'agira de continuer à préserver l'eau en tant que ressource vitale et d'assurer un approvisionnement suffisant pour couvrir les besoins de l'agriculture et du tourisme, lutter contre les incendies et constituer des réserves d'eau potable. Pour ce faire, il convient de conférer aux bassins d'accumulation existants dans les Alpes valaisannes un usage multifonctionnel. Il s'agit, en outre, d'identifier les régions dans lesquelles de nouveaux bassins d'accumulation devront être construits. En périodes de crues, en effet, ces bassins d'accumulation peuvent servir d'évacuateurs, comme c'est déjà le cas actuellement du lac du barrage de Mattmark.

Conclusion

Nous invitons le Conseil d'Etat à examiner et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour que l'eau en tant que ressource vitale continue d'être préservée à l'avenir et qu'un approvisionnement suffisant soit assuré pour répondre aux besoins de l'agriculture et du tourisme, pour lutter contre les incendies et constituer des réserves d'eau potable. Pour ce faire, il s'agit de vérifier si les bassins d'accumulation qui existent dans les Alpes valaisannes peuvent être affectés à un usage multifonctionnel. Il s'agit, en outre, d'identifier les régions dans lesquelles de nouveaux bassins d'accumulation devront être construits.